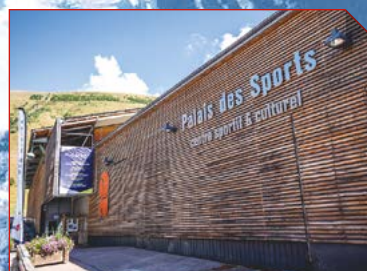


2 ALPES I N F O S

Bulletin d'informations
de la commune **Les Deux Alpes**



Le bond en avant
des 2 Alpes

p.10



Tous engagés pour le
tourisme durable

p.12



Le pôle social
se structure !

p.14

Édito

2

Édito

2 ALPES INFOS n°13 / Juin 2022



Chers Bi-alpins,

J'ai le plaisir de vous écrire au terme d'une excellente saison d'hiver 2021/2022. Il est important de rappeler que ces performances ne sont pas que le fruit du contexte et d'un simple rattrapage de la saison blanche. Ces éléments ont bien sûr joué un rôle, mais notre dynamique est avant tout le résultat des choix volontaires et pertinents que nous avons fait cet automne : maintien des événements de début d'hiver (à contre vent des tendances liées au Covid), adaptation de nos infrastructures d'accueil (centre de tests en particulier), engagement des agents pour maintenir l'accueil du public, la préparation de l'hiver, l'entretien des structures et les travaux prévus, même au pic de l'épidémie. Un effort de tous qu'il faut saluer, car c'est tous ensemble que nous avons réussi cette belle saison !

C'est sur cette note positive que je souhaite ouvrir ce magazine : le retour d'un sentiment d'appartenance et de fierté des habitants des Deux Alpes. Fiers d'habiter dans une commune en pleine réussite, nourrie de multiples projets, et qui va de l'avant. Fiers de voir une équipe "station" soudée : mairie, office du tourisme, remontées mécaniques, club des sports, hébergeurs, restaurateurs, socioprofessionnels, habitants, pour une même vision, positive et constructive.

Nos perspectives pour l'été 2022 sont là encore favorables. Nous envisageons une saison estivale aussi bonne qu'en 2021, tirée par à la fois par le regain d'attractivité des vacances au grand air et les nombreux événements de l'Oisans et des Deux

Alpes, avec tous les rendez-vous habituels, Mountain of Hell, Motor show, Fête des foins..., et en prime une nouvelle Coupe de France de VTT et la Haute Route. Mais aussi le tour de France à l'Alpe-d'Huez et le critérium à Vaujany. Nous maintenons l'élargissement de nos saisons avec une ouverture dès le 28 mai pour le ski et le VTT et une fermeture au 6 septembre pour le trail de montagne.

Le printemps marque aussi le début de la saison des travaux. Sans travaux, pas d'infrastructures modernes. Souvenons-nous tous que notre attractivité dépend de la qualité de nos installations, et qu'il faut bien à un moment donné les construire. De la même manière qu'il faut aussi se donner les moyens d'en disposer et de les financer, grâce à la réhabilitation de nombreux biens immobiliers, afin d'accueillir nos visiteurs dans de meilleures conditions. Je souligne d'ailleurs la vertu des dernières autorisations d'urbanisme d'envergure, toutes données à des projets de réhabilitation ou de requalification de bâtis existants.

Comme je le rappelais en réunion publique ce 8 avril, Les Deux Alpes a déjà fait un premier bond en avant. Et pas seulement la station, mais toute la commune.

Dans les villages, des chantiers jusque là reportés vont se succéder : réhabilitation de la place du monument aux morts à Mont de Lans, installation de la cuve incendie au Collet, démarrage des travaux d'assainissement dans les Travers, réalisation de parking au Cros, travaux de soutènement de la route de Cuculet, installation des toilettes publiques le long des sentiers à Bons...

Sur un plan urbain et social, les choses avancent aussi, avec la définition des lotissements destinés à la vente pour les résidents permanents en chalets (en BRS), le lancement du projet locatif sous 1800, la consultation des intervenants pour le projet de Côte brune et la maison des enfants...

Les actions de la commission Développement Durable commencent à porter leurs fruits sur les grands thèmes structurants que sont la mobilité et la réhabilitation énergétique. Il s'agit d'une approche structurée et efficace de lutte méthodique contre les émissions GES (en particulier en améliorant l'offre de mobilité, avec les transports collectifs, les navettes électriques et les liaisons câblées), de rénovation énergétique (Office du Tourisme, bâtiment d'habitation, mairie, école...) et de remise à plat de notre politique Oril afin d'améliorer les critères applicables aux copropriétés.

Ce bond en avant des Deux Alpes se concrétisera encore plus cet automne avec l'organisation de deux Coupes du monde. Les Deux Alpes va reprendre sa place dans le grand circuit blanc. Et c'est tous ensemble que nous réussirons à relever ce défi.

Je vous souhaite un bel été et plein d'émotions positives pour les mois qui viennent !

Christophe AUBERT
Maire des Deux Alpes

Sommaire

- P. 4 ■ Vie municipale
- P. 6 ■ Finances
- P. 8 ■ Actualités
- P. 10 ■ Projets
- P. 12 ■ Développement durable
- P. 14 ■ Vie sociale et solidaire
- P. 16 ■ Éducation et Jeunesse
- P. 18 ■ Culture et patrimoine
- P. 20 ■ Vie sportive
- P. 22 ■ Les rendez-vous de l'été
- P. 24 ■ État civil et infos pratiques

INFOS JURIDIQUES

LES DEUX ALPES

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Christophe Aubert

COMITÉ DE RÉDACTION

Le service communication : Mathilde Gotti et Sonia Rouard.

Le Directeur général des services : Thomas Hodot.

Les services et les élus concernés.

PHOTOGRAPHIES

© Service communication / Mairie Les Deux Alpes ;
Pyrene Duffau et Luka Leroy / Office de tourisme
Les 2 Alpes ; Communauté de Communes de l'Oisans ;
Mountain Riders ; F.Moreau ; Association des Parents
d'élèves. C.Veirun ; Cie des Mangeurs d'Étoiles ;
Nicolas Mercier ; La Cantine de Tom

PICTOGRAMMES

© The noun project

ILLUSTRATIONS

© Freepik - pch.vector

CONCEPTION

Atelier Confiture Maison - 04 79 32 18 09

IMPRESSION




Technicolor - 04 76 33 28 68

COUVERTURE PHOTO

© Pyrene Duffau / Office de tourisme Les 2 Alpes



Ça bouge aux Deux Alpes

Présentation du schéma directeur de l'urbanisme et du domaine skiable à M. BOGEY, Directeur Départemental de l'ARS		5 JANVIER		 Visite du Préfet à la relance, M. SISAID, avec la Députée Marie-Noëlle Battistel pour remise de prix à 3 lauréats de 'France relance numérique'
Réunions entre la CCO & Grenoble Alpes Métropole pour lancer les groupes de travail sur les enjeux de circulation entre L2A et Grenoble		15 FÉVRIER		11 FÉVRIER  Signature d'un partenariat avec la station du Col de Porte pour se soutenir mutuellement et favoriser la pratique du ski
Opération solidarité avec l'Ukraine		24 FÉVRIER ET 7 MARS		15 FÉVRIER - 4 MARS  Conférences subventionnement auprès du Département : réhabilitation des sentiers, aménagement du lac de la buissonnière, réhabilitation des logements
Déplacement de Laurent Wauquiez aux Deux Alpes pour manifester son soutien au territoire		10 MARS		2 MARS  Mise au point de l'accompagnement de la région auvergne Rhône Alpe pour l'extension du fonctionnement des ascenseurs Valléens
Une délégation Deux Alpes se rend aux finales de la Coupe du Monde de ski alpin à Méribel pour imaginer l'organisation d'un événement de ce type aux Deux Alpes		14 MARS		11 MARS  Lancement de la concertation sur le projet côte brune avec les copropriétés voisines
1 ^{ères} esquisses pour un ascenseur valléen Freney - MdL - L2A avec le cabinet ERIC		22 MARS		18 MARS  Réunion avec Atout France pour lancement de l'accompagnement sur France Ingénierie Montagne en faveur du logement des saisonniers et permanents
Visite du préfet de l'Isère aux Deux Alpes		19 AVRIL		23 MARS  Rendez-vous avec la Direction Départementale des Territoires (DDT) pour prise en compte des remarques de cadrage pour le nouveau projet du lac de la Mura
Visite du préfet de l'Isère aux Deux Alpes		22 AVRIL		22 AVRIL  Une trentaine de personnes ont participé au premier atelier de la démarche Flocon Vert pour réaliser le « Diagnostic flash » du territoire

EN MÉMOIRE DE CHRISTIAN PERCEVAL

À l'aube de ses 80 ans Christian Perceval nous a quittés.

Avec lui c'est un personnage de notre vie locale qui disparaît.

Après une enfance partagée entre Venosc et l'agglomération grenobloise, une première carrière de professeur de l'enseignement technique il revient à Venosc où il épouse Jacqueline Veyrat et ensemble ils créent l'hôtel l'Alborg aux Deux Alpes.

Ensuite, retour dans la vallée du Vénéon dans la maison ancestrale de la famille Veyrat à la Ville, Christian devient alors responsable jusqu'à sa retraite de la carrière SOVEMAT au Clapier d'Auris.

En parallèle de sa vie professionnelle il s'investit dans la vie publique. Elu de la commune de Venosc de 1971 à 1983, il est maire de 1975 à 1978 laissant la place à Pierre Dode.

On retient notamment de son mandat de maire outre le projet de la salle polyvalente à Venosc, la structuration de l'administration communale avec la mise en place de services tant au Courtil qu'à l'Alpe placés sous la direction d'une Secrétaire générale. C'était une nécessité pour répondre administrativement au fort et rapide développement de la station.

Personnage public, Christian l'a toujours été. Il était présent dans tous les événements importants, dans toutes les



cérémonies publiques particulièrement celles du souvenir avec élégance.

Une élégance du vêtement mais aussi du langage, un « verbe haut et clair » qui défendait ses idées et que l'on avait plaisir à écouter même si nous ne les partageons pas toujours.

Christian, tu nous manques !

Au nom de toute notre communauté nous présentons à sa fille, sa mère, sa belle-sœur Rosette et à toute sa famille nos sincères condoléances.

Pierre Balme



Bien comprendre ce qu'est le Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un outil de planification urbaine. Il définit les orientations et règles d'urbanisme de manière à organiser et structurer le développement de la commune selon un découpage précis en différentes zones (Urbaines, À Urbaniser, Naturelles, Agricoles, etc).

Un "rapport de présentation" ou état des lieux du territoire, est élaboré avant la rédaction PLU afin de présenter le territoire et ses enjeux, et ainsi faire des choix stratégiques pour notre développement.

Le PLU est composé de plusieurs documents :

- Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). C'est dans ce document que la collectivité exprime ses objectifs en matière de développement économique, social, environnemental et urbanistique. C'est lui qui définit les orientations d'aménagement du territoire et donne une projection sur les 10 à 20 années à venir.

- Le règlement graphique ou plan de zonage. Il précise quelles sont les zones, Urbaines, A Urbaniser, Agricoles ou Naturelles (et leurs sous zones)
- Le règlement qui précise les règles de construction applicables à chacune de ces zones (et sous zones).

Ces deux règlements sont les traductions des principes énoncés dans le PADD et doivent lui rester fidèle, y compris dans le cadre de modifications.

En 2022, la commune des Deux Alpes est pourvue de deux PLU, émanant des communes historiques de Mont de Lans et Venosc.

Un travail est mené afin de les harmoniser par le biais de modifications simplifiées ou de droit commun.

Un schéma pour l'avenir de la station

Afin de développer la station avec une vision globale, la mairie a élaboré un **Schéma directeur d'aménagement**.

Cet outil permet de coordonner l'ensemble des projets d'aménagement, d'habitat, de mobilité et d'urbanisation afin d'optimiser leur cohérence et fonctionnement sur la commune. Il sert aussi les intérêts du territoire à des fins de préservation du cadre de vie et de l'environnement. Six secteurs ont été déclinés pour assurer une complémentarité des aménagements. C'est une démarche qui

s'inscrit dans la durée, avec des orientations qui dépasseront la durée du mandat.

Cette approche maîtrisée du développement vise à faciliter le renouveau et la transformation de la station tout en maîtrisant les coûts financiers relatifs aux différents projets. L'idée consiste bien à conserver une qualité de vie, tout en favorisant les rénovations de logements, les développements commerciaux, dans l'intérêt de l'essor de la commune.

SECTEUR : ENTRÉE STATION - LA PASSERELLE

Valoriser le lac de la Buissonnière et ses abords par des activités ludiques, dont éventuellement tyrolienne et luge 4 saisons

Requalifier de Petite Aiguille et de l'accès aux crêtes

Créer un nœud de desserte des RM entre les différents versants et domaines, été automne hiver

RM réhabilitée Plateau <-> Mont-de-Lans (et liaison éventuelle vers le Freney)

Renforcer les fonctions de parking + zone technique + halte routière

Améliorer la liaison entre l'hélistation et la zone logistique

Accompagner et animer l'entrée de la station par des mises en scènes (artistes sur glace...)

Marquer l'entrée station au niveau de la passerelle

SECTEUR : PALAIS DES SPORTS / MAIRIE

Réaménager le secteur débutant

Renforcer et requalifier le pôle d'équipements publics par une extension dans le prolongement du palais des sports et des congrès, dont offre aquatique sportive.

Restructurer le front de neige à partir du virage de Champamé

Créer une liaison entre les deux versants de la station

Descendre le futur TMX de Belle Étoile davantage dans la station et réaménager le jardin d'enfants (implantation précise à définir selon voisinage)

Aménager les délaissés et stationnements en collaboration avec les copropriétés

Améliorer les liens piétons et l'aménagement paysager entre l'avenue de La Muzelle et le front de neige

Aménager un parvis traversant l'avenue de La Muzelle devant la mairie des 2 Alpes avec halte routière

Aménagement d'une zone de lits touristiques et de parkings publics

SECTEUR : LES BLANCHETS

Déplacer la TC Venosc village pour faciliter l'accès centre station et skieur

Piste de secours vers Saint Christophe puis la vallée

Finaliser l'aménagement du front de neige au niveau de la RM du Diable

Requalifier de la zone des services techniques

Maintenir du stationnement de proximité rue du Ser Palor

Améliorer les liaisons douces entre les quartiers

Améliorer la desserte et les liaisons douces entre le site des Perrons et le cœur station

Solidaire dans l'immobilier

Le prix du foncier, élevé sur la commune, empêche les résidents locaux d'accéder à la propriété et les pousse à s'installer dans la vallée.

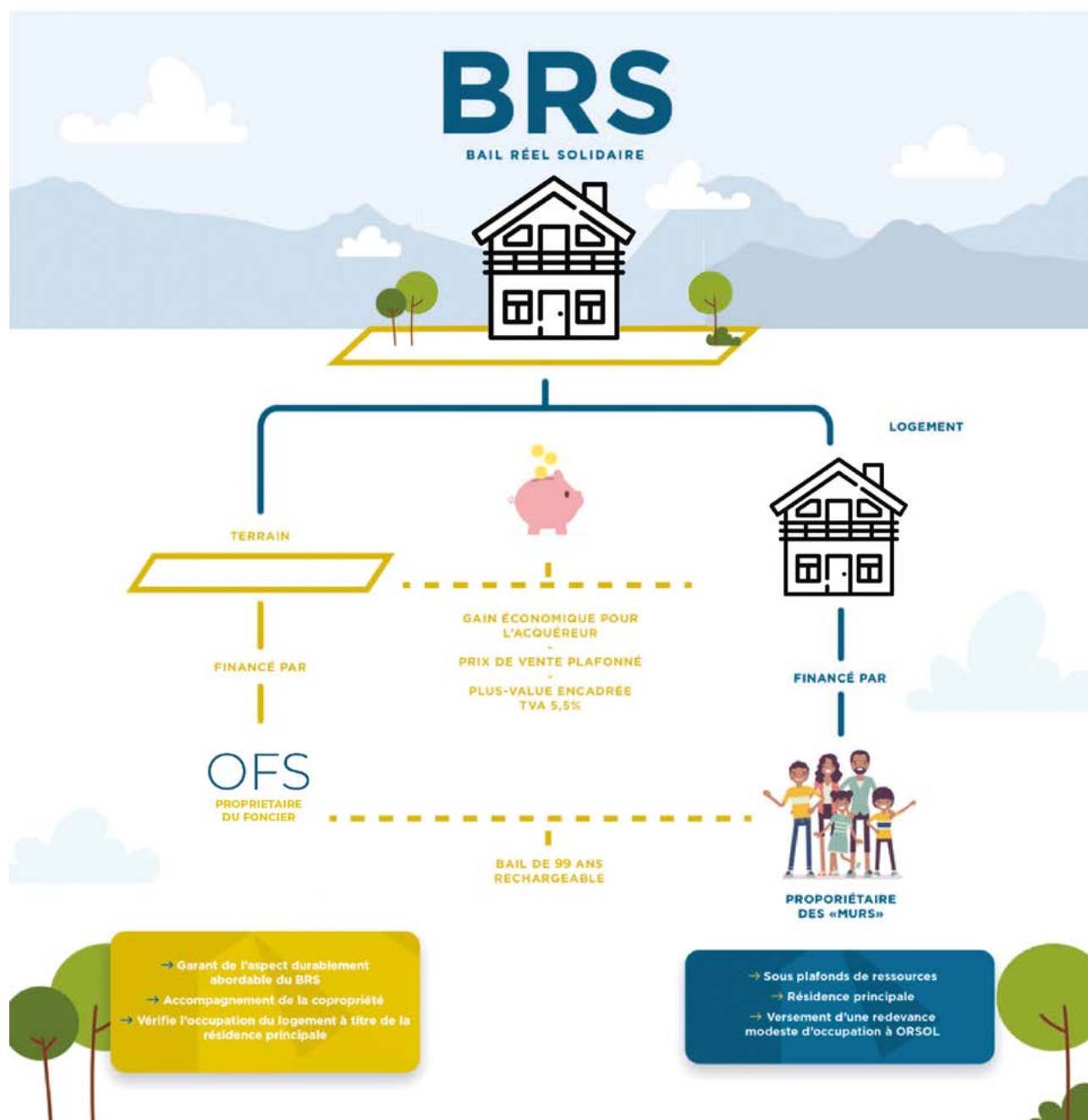
Afin de faire face à cette situation, la mairie souhaite développer un organisme de foncier solidaire (OFS) et conclure des baux réels et solidaires (BRS).

Plusieurs lois et règlements ont permis la création de ces nouveaux dispositifs de l'accession sociale à la propriété qui visent notamment à offrir une alternative à la propriété privée du sol et à réguler l'inflation des prix de l'immobilier.

Les OFS sont des organismes à but non lucratif, ayant pour objectif de permettre la signature de BRS. Ainsi, les terrains resteraient propriété de l'OFS, ce qui permettrait aux résidents permanents d'être locataires du foncier tout en étant propriétaires du logement construit.

Aux Deux Alpes, la mairie se fait accompagner pour permettre la création de la structure juridique adaptée et pour mettre en place la réglementation des BRS.

Ces outils favoriseront le maintien des résidents permanents pour une réelle politique locale de l'habitat.



Hiver 2021/2022, une saison record

+12% de fréquentation par rapport à la période avant Covid (hiver 18/19), c'est le chiffre qui restera de cette très belle saison.

Cet état des lieux a été réalisable grâce à un travail collectif de la mairie, de Sata Group et de l'office de tourisme et grâce à des choix stratégiques courageux. Le maintien

du Rise Festival a assuré un très beau lancement à la saison. Du côté de Sata, ils ont su aller chercher de nouveaux clients avec l'appui d'une communication percutante de l'Office de tourisme. Du côté de la commune, des efforts particuliers ont été mis en place pour améliorer le déneigement, la gestion des déchets, la circulation et le sta-

tionnement avec la mise en place parkings éphémères et de 270 nouvelles places.

Résultat ? Une clientèle très satisfaite et la meilleure progression des stations « grands domaines » en terme d'occupation pour les Deux Alpes* !

*Chiffres ESF : +6 pts par rapport à hiver 2019-2020



Le TC Super Venosc vous lance sur les pistes

Le 4 février 2022, le Super Venosc a été officiellement inauguré par Sata Group sous un magnifique ciel bleu et avec l'ensemble des partenaires du projet (Poma, Joly & Philippe et bien d'autres).

Dès le lendemain, la télécabine ouvrait ses portes et accueillait skieurs et piétons pour un accès direct au domaine de Vallée Blanche et de Pied Moutet.

Une magnifique réalisation en 4 mois seulement grâce à l'engagement et au travail de toutes les équipes investies.

Un dernier réflexe, rendez-vous sur www.skipass-2alpes.com pour consulter les horaires d'ouverture et les pistes du secteur et rendez-vous dans les hauteurs en toute simplicité.



Demandes d'autorisation d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne !

Ce moyen supplémentaire vient s'ajouter aux demandes papier et facilite les procédures.

Retrouvez le lien sur le site de la commune, sur la page du service Urbanisme.



On vole aux Deux Alpes

L'hélistation a fait l'objet de nombreux aménagements depuis le début de l'année 2022.

Dispositifs de sécurisation, de balisage et de clôture, réalisation des enrobés et du marquage au sol, éclairages de jour et de nuit de la zone, tous les travaux ont été réalisés afin de certifier l'homologation de la plateforme pour pouvoir réceptionner des marchandises et accueillir des hélicoptères privés, ceux du SaF ou de la protection civile. La commune a également réalisé toutes les démarches pour permettre des atterrissages de nuit en toute sécurité. Ce dernier point est aujourd'hui en cours de validation par la préfecture.

Débuté en janvier et finalisé au printemps, ce chantier d'environ 138 000€ permettra aux Deux Alpes d'être pleinement et rapidement connectée avec les services des secours et d'accroître encore notre visibilité internationale.



Le bond en avant des Deux Alpes

Le développement d'un territoire comme les Deux Alpes est réalisable grâce à une vision globale de ses enjeux et de ses possibilités.

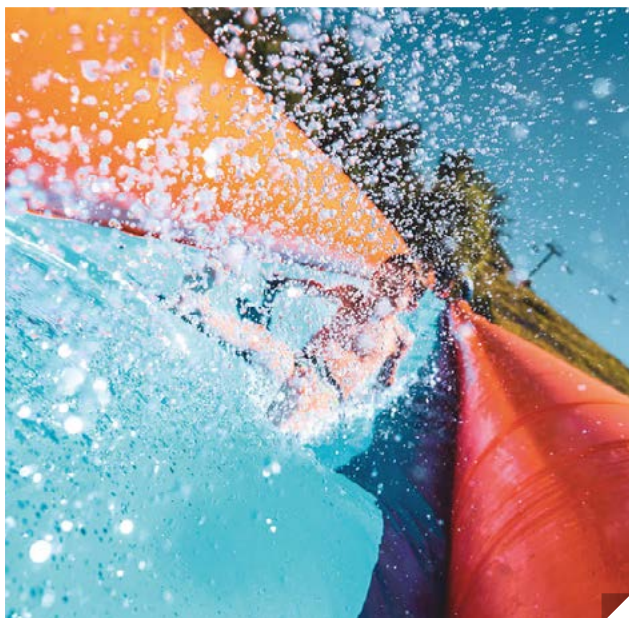
Pour se faire, la commune s'est aujourd'hui dotée d'outils, tel que le schéma directeur, qui serviront à devenir la référence montagne d'ici 2040. L'objectif consiste à préserver notre cadre de vie et notre avenir tout en assurant le développement social, économique et touristique du territoire.

Côté activités, la mairie souhaite enrichir les propositions sportives et culturelles. Une offre aquatique complète est repensée en ce sens pour tous les publics (habitants, clients et associations). La piscine de Venosc sera dédiée principalement à la détente alors que des activités ludiques et de loisirs seront organisées au lac de la Buissonnière. Sur la station, un centre aquatique sera créé à la place de la piscine /

patinoire actuelle et l'extension et requalification du Palais des sports permettra la création d'une piscine intérieure. Au niveau musical, la requalification de l'amphithéâtre du Palais des sports et la nouvelle régie son et lumière viendront soutenir la mise en place d'une politique culturelle d'envergure avec la programmation de concerts de qualité.

Loin de travailler seule, la commune est étroitement liée avec SATA group et l'Office de tourisme pour assurer la qualité de notre notoriété. Plusieurs projets ambitieux tels que l'aménagement du 3S, du nouvel Office de tourisme, ou encore les candidatures pour accueillir des coupes du monde sont portés collectivement.

Autant de choix qui promettent de bien belles années à venir pour les Deux Alpes.



Les études d'élaboration du Règlement Local de Publicité ont débuté !

Le lundi 18 octobre 2021, le conseil municipal de la commune des Deux-Alpes a prescrit l'élaboration du Règlement Local de Publicité (RLP). Document de planification de l'affichage publicitaire sur le territoire communal, le RLP permet d'adapter la réglementation nationale aux spécificités locales.

La création d'un tel règlement vise à répondre à plusieurs objectifs.

L'enjeu consiste à maîtriser l'implantation de la publicité, des enseignes et des pré-

enseignes sur le territoire tout en protégeant et en valorisant le patrimoine architectural et paysager, grâce des règles adaptées aux différents secteurs de la commune (station, village, etc.).

Le but est également de garantir et de pérenniser le développement économique et commercial de la commune. L'objectif consiste notamment à encourager la réalisation d'économies d'énergie.

Cette élaboration fera l'objet d'une concertation.

Les commerçants seront invités à s'exprimer sur le règlement proposé vers la mi-juin. L'ensemble des habitants peut d'ores et déjà faire part de leurs doléances par le biais du registre de concertation public mis à leur disposition aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie, au 48 avenue de la Muzelle. Une réunion publique sera également organisée à cet effet.

Stationnement Avenue de la Muzelle : votre avis compte !

Afin améliorer le cadre de vie des habitants et des professionnels, la commune se questionne sur la place des mobilités dans le quotidien et sur celle de la voiture plus particulièrement.

Enjeu majeur en 2022, il est nécessaire de trouver des solutions pour continuer à pouvoir stationner aux Deux Alpes tout en offrant une place aux mobilités douces.

C'est dans cet objectif que la mairie souhaite requalifier l'avenue de la Muzelle, la rue des Sagnes et la rue des Vikings. L'objectif est de répondre aux problèmes liés à l'omniprésence visuelle de la voiture pour offrir un cadre de vie agréable. Résultat escompté : repenser les espaces verts et les espaces piétons tout en réorganisant les stationnements, pour une avenue qui respire mieux.

Inscrit dans une vision globale pour l'avenir des Deux Alpes, ce projet ne peut se réaliser sans vous. C'est pourquoi la commune organise une concertation d'ampleur à laquelle vous êtes tous invités à participer.

Cinq secteurs ont été définis afin de permettre des réunions de travail efficaces et adaptées à l'environnement de vie de chacun. Dès

le mois d'avril, les riverains, habitants et commerçants, ont été invités à venir échanger lors de ces réunions sectorielles. En parallèle, un questionnaire en ligne était ouvert jusqu'au 15 mai pour recueillir les avis, usages et besoins de toutes et tous dans l'espace public.

Cette phase de diagnostic est aujourd'hui terminée et le formulaire en ligne a permis de récolter plus de 500 réponses. Un grand merci à tous les participants, numériques et présentiels !

Face à la quantité de propositions constructives, le dispositif de concertation est modifié. Les élus et les services de la mairie vont maintenant analyser vos attentes afin de faire évoluer le projet pensé initialement.

Construite sous forme d'aller-retour entre la Mairie et les habitants et les professionnels, cette participation citoyenne est loin d'être achevée.

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 1^{er} juillet 2022 de 19h à 21h au Palais des sports pour vous faire un retour détaillé sur cette concertation et vous présenter les pistes d'améliorations envisagées.



Tous engagés pour le tourisme durable

Face au défi du changement climatique, la commune a décidé de mettre en place une politique de développement durable.

Pour se faire, elle se fait accompagner par l'association des Mountain Riders. Cette association née en 2001 poursuit un enjeu d'éducation à la transition écologique. Enfants, jeunes, pratiquants, acteurs du tourisme, citoyens et élus, elle réalise de nombreuses actions d'accompagnement et de sensibilisation auprès de divers publics.

En complément, elle a développé le label Flocon Vert. Celui-ci est un label unique, attestant de l'engagement des destinations touristiques de montagne en matière de développement durable. Véritable outil d'aide à la décision, l'approche de ce label consiste à analyser le travail réalisé sur plusieurs axes (économie locale, social et culturel, gouvernance, environnement et ressources naturelles) de manière à définir des plans d'actions ciblés et adaptés aux territoires.

La mairie, l'office de tourisme, la SATA et tous les acteurs du territoire se sont structurés en groupe projet et travaillent de concert sur le dossier de candidature pour le territoire des 2 Alpes. Ils se sont d'ailleurs engagés collectivement, par la signature d'un document, à soutenir la démarche d'obtention du label en début d'année.

Fin avril, un premier atelier de travail, de concertation et de réflexion a eu lieu pour réaliser le diagnostic flash du territoire.

D'autres temps et rendez-vous collectifs seront organisés dans les mois à venir et chacun est invité à s'investir et à participer à la démarche!

Rendez-vous sur www.mairie2alpes.fr, rubrique « Environnement, Démarche Flocon vert » pour consulter les premiers éléments à disposition.



FLOCON VERT

Actuellement non labellisé

« Candidater au label Flocon Vert servira à notre développement économique, environnemental et pour notre vie locale. »

Enrica Tasso,
élue en charge
du développement durable



La rénovation sous toutes ses formes

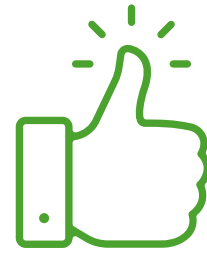
Très sensible aux enjeux de développement durable, la commune travaille à la rénovation des bâtiments.

L'isolation thermique du Palais des sports a été entièrement refaite il y a quelques mois et le Fioc fait actuellement l'objet de nombreux travaux d'aménagement. Isolation par l'extérieur et remplacements des menuiseries, des portes palières des convecteurs électriques, des bouches de VMC et de la porte d'entrée de l'immeuble ont pour objectif de donner un second souffle à ce bâtiment de 15 logements. Du côté des écoles, les chaudières et les menuiseries seront prochainement remplacées et des projets sont à l'étude pour rénover la maison

des saisonniers de la Boucherrat et les logements saisonniers de Bons.

Véritable volonté politique, la commune a décidé de maintenir le dispositif ORIL (opération de réhabilitation de l'immobilier de loisirs) malgré le désengagement de la Région. Pour rappel, l'objectif de cette opération consiste à subventionner les projets de réhabilitations pour aider les propriétaires à remettre leur bien sur le marché de la location des hébergements touristiques.

Cette sensibilité à la rénovation relève d'un intérêt non négligeable en matière d'économie d'énergies et est parfaitement cohérente avec la démarche Flocon Vert.



13

Ils vous aident : La CCO a mis en place des aides à la rénovation en copropriété, à l'installation de panneaux solaires thermiques et au remplacement d'un appareil de chauffage au bois. Retrouvez plus d'informations sur le site de la CCO : <https://www.ccoisans.fr>

Les emballages dans le bac jaune !

Les consignes de tri de la Communauté de Communes de l'Oisans (CCO) évoluent !

Depuis février, vous pouvez jeter tous vos emballages dans les bacs jaunes (films, pots et barquettes). Quelle que soit la matière, jetez les en vrac, sans les laver dans les bacs de tri.

Cette extension des consignes de tri a pour objectif de développer le recyclage des emballages plastiques qui était jusqu'ici limité aux bouteilles et flacons. En simplifiant les consignes de tri, la CCO espère rassurer les habitants sur les pratiques, et ainsi faciliter et systématiser le geste du tri.

Cette évolution est aujourd'hui possible car le centre tri qui traite ces emballages est en capacité technique de trier et d'exploiter l'ensemble de la collecte des emballages mélangés. Tout ce qui est trié est recyclé.

Un doute ou une question sur le tri ?

Contactez le CCO
au 04 58 00 22 27

ou par mail
dechets@ccoisans.fr



Le pôle social se structure !

Il y a du nouveau place de Venosc ! L'ensemble des services sociaux se réorganisent. Dites au revoir aux services logement et saisonniers et dites bonjour à **La Maison des Habitants** !

Située au 1^{er} étage de la place Venosc, celle-ci regroupe les anciens services ainsi que le CCAS.

L'objectif? Créer un guichet unique d'accueil, capable de répondre à toutes les demandes des habitants en matière d'emploi & de formation, de logement, d'aide sociale, de santé, de parentalité et de démarches de la vie quotidienne.

Des questions quant à l'organisation ? Une inauguration festive est prévue pour la

fin de l'été pour vous répondre à toutes vos interrogations et demandes !

Restez attentifs, la Maison des Habitants n'a pas fini de vous informer !

La Maison des Habitants

Ouvert du lundi au vendredi
9h - 12h / 14h - 17h

N'hésitez pas à la contacter
au 04 76 79 08 65
ou par mail : mdh@mairie2alpes.fr



On n'arrête plus nos seniors !

Voyages en Corse, en Italie, en Grèce ou en Turquie. Des sorties au lac de Paladru, au petit train de la Mure, à Pont en Royans ou à Lyon. Repas et colis de Noël. Chaque année le CCAS des Deux Alpes propose de nombreuses animations et activités pour les bi-alpins seniors !

Cette année encore des séances de yoga, de marche yogite et de gymnastique ont été proposées à des tarifs préférentiels. Et la saison n'est pas terminée ! Un repas, un goûter et un projet intergénérationnel les attendent encore au mois de juin.

Pour en profiter rien de plus simple ! Il faut être âgé de 65 ans et plus, être domicilié sur la Commune et inscrit sur les listes électorales. Rendez-vous au CCAS des Deux Alpes pour plus de précisions Ils vous attendent Place de Venosc, au 1^{er} étage.

Vous pouvez les rejoindre
au 04 76 79 51 29
ou par mail ccas@mairie2alpes.fr



Participation financière à la téléassistance

Plusieurs personnes âgées de la commune font appel à des services de téléassistance.

Ces services permettent aux abonnés d'être reliés à un réseau de personnes proches (famille, voisins) ainsi qu'aux services d'urgences pour pouvoir rester vivre à domicile en toute sécurité.

En cas de problème (chute, malaise), la personne peut contacter un téléopérateur joignable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Le téléopérateur évalue la situation à distance et engage le dispositif adapté, soit en contactant un proche de la personne, soit en demandant une intervention des services de secours.

La téléassistance requiert l'installation d'un matériel particulier au domicile de la personne et l'accès à ce dispositif se fait via un abonnement.

Ces coûts représentent des dépenses supplémentaires pour les personnes âgées.

Afin de les soutenir, la commune des Deux Alpes a décidé de verser une participation financière annuelle de 100 euros aux personnes âgées de 65 ans et plus, domiciliées toute l'année sur la Commune, et inscrites sur les listes électorales.

Pour bénéficier de ce dispositif, mis en place depuis le 1er janvier 2022, vous devez vous adresser au CCAS et présenter votre carte électorale, un justificatif de domicile, un RIB et votre facture d'abonnement à la téléassistance.

Pour rappel : Le coût de la téléassistance peut être pris en charge dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Pour bénéficier de l'APA, vous devez en faire la demande auprès du Département de l'Isère. La Maison des Habitants, place de Venosc, est à votre disposition pour vous renseigner et vous accompagner dans vos démarches.



Quand les parents s'associent pour les enfants

Existante depuis de nombreuses années, l'association des parents d'élèves s'investit particulièrement pour offrir de belles animations aux petits bi-alpins.

Toute l'année de nombreux rendez-vous et activités sont organisés pour récolter des fonds afin d'offrir une fête de fin d'année d'exception aux scolaires.

Défilés effrayants pour halloween, spectacles de Noël, des événements festifs ouverts à tous qui font la joie des locaux ainsi des touristes !

Moins visibles mais toutes aussi importantes, d'autres actions sont

organisées directement au sein des classes. Les dessins réalisés par les élèves ont pu devenir des sacs ou des torchons personnalisés pour la fête des mères. Un livre photo a été imprimé et distribué à chaque enfant pour se souvenir du voyage scolaire.

Preneuse de toutes les bonnes volontés, l'association est ouverte à la participation de tous les parents ! Faire un gâteau pour la kermesse, tenir un stand à Halloween, chaque heure de temps permettra de développer l'offre d'activités sur les écoles de la commune.

Adhésion, informations, n'hésitez pas à contacter l'association : parentseleves.2alpes@laposte.net



Une maison pour les enfants sur Côte Brune

Le projet de regrouper le multi accueil et le centre de loisirs poursuit son chemin. L'objectif de cette mutualisation en une Maison des enfants vise à proposer un meilleur accueil pour les plus jeunes et leurs parents.

En effet, les structures actuelles ne répondront prochainement plus aux normes d'accueil et ne pourront plus faire face aux demandes d'inscriptions attendues dans une station comme la nôtre.

De plus, le regroupement des services permettra des synergies notables, offrant aux enfants un accueil adapté à leurs besoins, dans un cadre unique et aménagé, tout en facilitant l'accès aux parents.

Cette évolution est donc une réelle nécessité pour le bien-être de nos enfants.



Une concertation est en cours pour le projet de requalification du parking de Côte Brune (avec la création de 360 places) et la création de la maison des enfants. Retrouvez plus d'informations sur le site de la commune, rubrique « Urbanisme », « Côte brune évolue ! ».



Rentrée scolaire 2022 : pensez aux inscriptions !

Il est l'heure pour les enfants nés en 2019 de préparer la rentrée à l'école ! Les inscriptions sont déjà ouvertes pour les inscrire aux écoles des Deux Alpes, de Venosc et de Mont de Lans !

Première étape, rendez-vous à la mairie de votre lieu de résidence pour effectuer la pré-inscription avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile, le livret de famille et le carnet de vaccinations.

Deuxième étape, prenez contact avec l'école pour fixer un rendez-vous afin de finaliser l'inscription. N'oubliez pas d'amener le certificat de pré-inscription délivré par la mairie, le certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés ailleurs, le livret de famille et le carnet de vaccinations.

Dernière étape, préparez un sac à dos avec un doudou à l'intérieur et rendez-vous en septembre.

INSCRIPTIONS
Rentrée scolaire
2022

les 2 alpes
3600

PREMIÈRE ÉTAPE

Se rendre à la mairie de son lieu de résidence pour effectuer la pré-inscription :

- > si vous habitez la station : mairie des DEUX ALPES
- > si vous habitez Venosc ou ses hameaux : mairie annexe VENOSC
- > si vous habitez Mont de Lans ou ses hameaux : mairie annexe MONT DE LANS

Apporter

- . Pièce d'identité
- . Justificatif de domicile
- . Livret de famille
- . Carnet de vaccinations
(11 vaccins obligatoires chez les enfants nés après le 1er janvier 2018)

DEUXIÈME ÉTAPE

Prenez contact avec l'école pour fixer un rendez-vous avec la directrice afin de finaliser l'inscription :

- > École primaire des DEUX ALPES : 04 76 79 07 01
- > École de VENOSC village : 04 76 80 00 25
- > École du MONT DE LANS village : 04 76 80 26 27

Apporter

- . Certificat de pré-inscription délivré par la mairie
- . Certificat de radiation (pour les enfants déjà scolarisés ailleurs)
- . Livret de famille
- . Carnet de vaccinations (11 vaccins obligatoires)
(11 vaccins obligatoires chez les enfants nés après le 1er janvier 2018)

Les Deux Alpes musicales, une autre façon de prendre de l'altitude

Pour la première fois aux Deux Alpes, le Service Culturel vous propose une saison musicale. Une programmation resserrée, mais d'une exigence artistique réelle et assumée. Articulée autour du thème du Voyage, les esthétiques représentées s'inscrivent toutes dans le cadre des « musiques savantes » qui vont du classique au jazz. Les concerts programmés, tous défendus par la jeunesse et le talent d'artistes lauréats de grands concours ou de prix prestigieux, sont l'occasion d'un voyage comme suspendu *hors du temps commun de nos vies*.

L'amphithéâtre du Palais des sports, la salle communale de Venosc village et le Café Musée du Chasal Lento à Mont de Lans seront vos lieux de rendez-vous privilégiés pour des moments musicaux d'exceptions.

« La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert » disait Malraux. Mettre cette conquête à la portée de chacun en étant particulièrement attentif au jeune public, c'est l'ambition de notre politique culturelle pour que vibre aux Deux-alpes une vision de la culture ouverte à tous. Loin d'être terminée, cette programmation musicale s'étend jusqu'à l'été et sera renouvelée l'année prochaine.



Retrouvez toute la programmation musicale sur le site de la commune rubrique « Culture et sport – Les Deux Alpes musicales ».

Des ressources infinies à la Médiathèque

Des BDs, des mangas, des livres, des DVDs ou encore des jeux de société... Ce sont près de 15 000 documents qui vous attendent dans les 130m² de la médiathèque des Deux Alpes.

Confortablement installée dans la maison de la montagne, celle-ci offre un large choix d'ouvrages pour tous les âges.

Les livres policiers, de science-fiction ou

les romans vous évaderont le temps d'une lecture. Au rayon DVD vous retrouverez les Avengers, qui vous attendront de manière individuelle ou collective. Envie d'un moment en famille ? Découvrez les différents jeux de société proposés !

La médiathèque est membre du réseau des médiathèques de l'Oisans. Cela vous permet de réserver et d'emprunter des documents dans d'autres établissements du réseau, de les faire venir sur les Deux Alpes pour les récupérer au plus près de chez vous.

Accessibles sur réservation ou en consultation libre sur place, avec ou sans inscription, les œuvres vous attendent à la médiathèque. Vous avez juste à pousser la porte.



Vous souhaitez des informations sur les animations proposées, les tarifs et les modalités d'inscription ?
Contactez la médiathèque
au 04 76 79 51 29 ou par mail
à mediatheque@mairie2alpes.fr

QUAND LA MUSIQUE S'APPREND

À l'école de musique des Deux Alpes, enfants, collégiens, lycéens et adultes, êtes tous les bienvenus.

Que ce soit pour apprendre le solfège ou pratiquer un instrument, vous trouverez forcément le groupe de niveau qui vous correspond.

En moyenne, ce sont 50 élèves par an qui pratiquent la flûte (traversière et à bec), le piano (et le piano jazz) ou le chant, de manière individuelle ou en groupe.

Chaque année, l'école monte un projet d'établissement autour d'un thème et offre auditions, concerts et spectacles autour de celui-ci pour le grand plaisir des familles.

Cette année, la musique Tsigane dans l'histoire de la musique a entraîné nos musiciens sur les sonorités et les rythmes des musiques Klezmer, Yiddish et Tzigane d'Europe centrale. Les années précédentes c'était le grand nord canadien ou encore la musique de défilé.

Vous vous sentez l'âme musicale ? L'école de musique est joignable au **06 88 56 98 47** ou à ecolemusique0802@orange.fr pour tout renseignement !



Les deux enseignants de l'école interviennent également auprès des écoles maternelles et primaires. Un éveil musical tout en douceur pour les 190 scolaires qui ont bénéficié de cours de chant, d'activités rythmiques et d'écoutes musicales dans le cadre du projet d'établissement scolaire 2021/2022.

Loin de se limiter à la musique, les professeurs ouvrent les apprentissages en reliant les projets avec les arts plastiques, la littérature, le cinéma et la danse. Accompagnés d'ateliers de création de chansons ou d'enregistrement de disque en studio, ce sont des expériences dont les petits scolaires se souviendront toute leur vie.



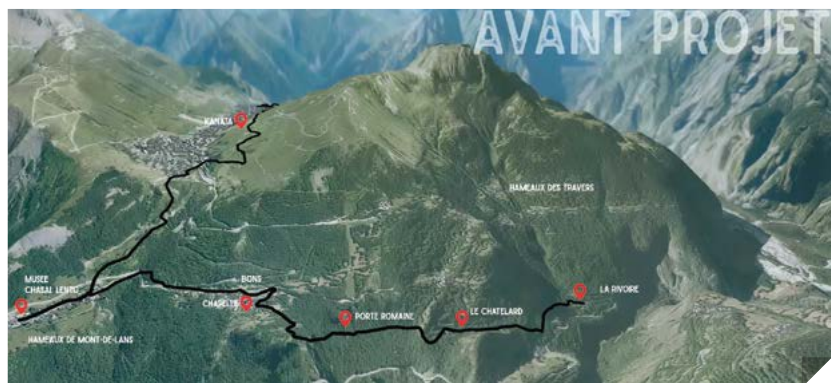
Au détour d'un sentier

Axe fort pour les années à venir, la mairie souhaite améliorer les sentiers de randonnées existants et aussi en créer de nouveaux.

Ce projet s'appuie sur le désir de développer de nouvelles activités plus naturelles tout en intégrant les villages et notre patrimoine dans l'offre touristique. Atout non négligeable, la pratique montagnarde pédestre est une activité réalisable à toutes les saisons, à la croisée de la culture et de la sensibilisation à l'environnement.

C'est à ces fins que le nouveau parcours pédestre « Le sentier des villages » traversera la commune d'un bout à l'autre en passant par des points remarquables de notre territoire. Ce chemin fera l'objet d'un balisage et d'une scénarisation spécifique pour valoriser l'histoire et le patrimoine local.

S'appuyant sur le travail effectué par la commission patrimoine, la mairie travaille aujourd'hui avec un cabinet pour concrétiser le tracé et identifier l'ensemble des travaux à réaliser dès cet été.



Terre de Jeux 2024 : Les Deux Alpes labellisées !



La commune des Deux Alpes vient d'obtenir le label « Terre de Jeux 2024 ».

Décerné par le comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, ce label valorise tous les acteurs (collectivités, clubs sportifs, etc.) qui favorisent la pratique sportive au quotidien.

En obtenant ce label, la commune s'est engagée à faire vivre les jeux sur le territoire. Événements, rediffusion... La mairie et l'Office de Tourisme travaillent ensemble pour vous faire vibrer avec les JO!

« En devant Terre de Jeux 2024, la station des 2 Alpes s'associe à Paris pour faire de ces Jeux Olympiques, les Jeux de toute la France. C'est aussi l'occasion de rappeler qu'avec les Jeux Olympiques d'hiver tous les 4 ans, les stations de montagne sont un haut lieu d'accueil de cette magnifique fête du sport. Vive les sports de montagne, vive les Jeux à Paris ! »

*Eric Bouchet,
Directeur de l'Office de Tourisme*



Une saison pour tous !

La saison d'hiver 2021/2022 a été placée sous le signe de l'accessibilité !

Grâce aux échanges entre Sata Group et la mairie et à la volonté de développer la pratique du ski, il a été possible de proposer des skipass saison à des tarifs préférentiels !

C'est ainsi que les employés stations âgés de 19 ans et plus, les socio-professionnels de la station et les scolaires, de la maternelle aux étudiants jusqu'à 24 ans inclus, ont pu profiter de tarifs réduits pour profiter pleinement de la saison !

Côté transports en commun, la télécabine de Venosc était ouverte tous les jours de 7h à 19h30 et jusqu'à 22h30 les jeudis. Un effort significatif pour élargir les horaires et faciliter la mobilité durable !



Le trail au corps

Comment expliquer que 2 frères originaires d'Ardèche se retrouvent tous deux à travailler aux Deux Alpes et à monter une association ?

Tout commence grâce à des opportunités professionnelles qui réunissent Laurent et Lucas sur la commune.

Très vite imprégnés de l'esprit 2 Alpes, ils découvrent la multitude de paysages, de panoramas et de dénivelés qui composent le territoire.

Déjà pratiquants du trail, ils décident au printemps 2021 de monter une association autour de cette discipline « Les 2 Alpes Trail ». Leur envie ? Fédérer la communauté de coureurs déjà existante dans un esprit solidaire et convivial. Aujourd'hui, environ soixante-dix d'adhérents, femmes et hommes de tous âges font partie de l'association. Vous pouvez les voir démarrer 1h30 de run groupé tous les mardis à 18h30.

Le cerveau à 1000 à l'heure, les deux frères regorgent d'idées pour développer la pratique : identification et balisage des chemins, sectorisation par niveaux, animations festives pendant les vacances...

Leur prochain rendez-vous ? Le Défi de la Muzelle. Cette course par étape se déroulera du 17 au 20 août 2022. Ce « tour de France » en courant fera démarrer les participants sur station pour les amener explorer différents secteurs. Les coureurs parcourront entre 20 et 30 km par étape. Le soir, tout le monde se retrouvera autour d'un apéro avec des animations et la remise des prix. Plusieurs

partenariats avec des commerçants locaux sont en cours d'élaboration pour assurer la réussite de l'événement.

**Vous souhaitez participer ? Bonne idée !
Ils sont à la recherche de bénévoles
pour gérer toute la logistique !
Contactez-les via les2alpestrail@gmail.com
www.les2alpestrail.com**

Très attachés aux Deux Alpes, ces sportifs n'ont pas fini de nous faire partager leur passion !



Opération montagne propre : bravo, merci et à suivre

Une centaine de personnes ont participé vendredi 29 avril à l'opération montagne propre.

Enfants et adultes, résidents et vacanciers ont nettoyé le front de neige de nombreux mégots et déchets plastiques

En une demi-journée, ce sont 100 sacs poubelle de 100 L, soit près de 10 000L de déchets en tous genres qui ont été ramassés.

Cette opération sportive et écologique s'est ensuite terminée sur un barbecue et un concert offerts par l'organisateur.

Un grand merci à La cantine de Tom pour l'organisation et bravo à tous les participants !

On se retrouve le 10 juin prochain Place des 2 Alpes pour une nouvelle journée de ramassage ! Retrouvez toutes les informations pratiques dans "Les rendez-vous de l'été" p.22.



LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ 2022

Découvrez les prochains temps forts à ne pas manquer !

Sous réserve de modifications / annulations.

LE 10 JUIN

JOURNÉE DE RAMASSAGE

La Mairie, l'Office de Tourisme, la SATA, l'association Mountain Riders et l'école des 2 Alpes se mobilisent pour organiser conjointement une journée de ramassage des déchets en partenariat avec la marque de gants professionnel Rostaing. Venez, vous aussi, participer à ce temps fort citoyen, à ce moment de convivialité et de partage.

Rendez-vous dès 8h45, Place des 2 Alpes. Apéritif et barbecue offert à tous les participants à partir de 12h15. Merci à tous pour votre implication !



LE 21 JUIN

GO SKATEBOARDING DAY - 2^E ÉDITION

L'association du skateboard des 2 Alpes organise un grand défilé à l'occasion de la journée internationale du skateboard. Tous en skate !

DU 24 AU 26 JUIN

MOUNTAIN OF HELL

Place à la 22^e édition de la mythique Mountain Of Hell !

La MOH c'est 3 jours intenses de course VTT ; des reconnaissances de parcours, une manche de qualification, une finale et une ambiance unique.



Cette année, c'est le retour de la MOH Kids. Dans les traces de leurs aînés, les jeunes rieurs vont eux aussi affronter la mythique Mountain Of Hell.

LE 7 JUILLET

FÊTE DE VENOSC ET MARCHÉ ARTISANAL

Les arts de la rue sont à l'honneur pour cette Fête de Venosc : musique, théâtre de rue, clowns et jongleurs...

LE 12 JUILLET

CÉLIA ONETO-BENSAÏD vous attendra pour un récital piano du concert Métamorphosis.

LE 13 JUILLET

FEU D'ARTIFICE ET BAL DES POMPIERS

LE 16 JUIN

BRAHMS - RAVEL - BARTÓK

Un récital piano violon à vivre au Palais des sports avec Eva Zavaro et Nathanael Guoin.

DU 17 AU 19 JUIN

PORSCHE SAVOIE CUP

Un rallye touristique rassemblant 200 équipages tout un week-end aux 2 Alpes !

DU 17 AU 19 JUIN

COUPE DE FRANCE VTT SKF

Lancement de la saison VTT avec cette compétition organisée par la Fédération Française de Cyclisme (FFC) qui se déroule sur plusieurs épreuves à l'issue desquelles est établi un classement général final et sont décernés des titres de Vainqueurs de la Coupe de France de VTT Descente.



DU 16 AU 17 JUILLET

VINTAGE MOTOR SHOW

Exposition de voitures et motos anciennes le long de l'Avenue de la Muzelle, animations et balade... Les organisateurs : « Les aigles de la route » rassemblent 200 voitures et 100 motos « vintage » le temps d'un week-end !

LE 22 JUILLET

-5- SERA EN CONCERT AU CHASAL LENTO pour vous présenter leurs compositions chantées en français. Style rock-pop-électronique.

DU 23 AU 24 JUILLET

KING OF THE PLAZA

Un week-end de compétitions de skateboard, organisé par DSK (Deux Alpes Skate Crew) avec 3 950 € de prize money !

LE 30 JUILLET

MEETING VESPA

DU 6 AU 7 AOÛT

FÊTE DES FOINS

Les vacanciers pourront profiter d'un week-end traditionnel aux couleurs d'antan avec une messe en plein air, un défilé en costumes d'époque, un apéritif champêtre, des démonstrations de coupe du foin, des groupes folkloriques, une brocante, un vide-grenier, des ventes de produits régionaux et un concours de chevaux Mérens.



LE 15 AOÛT

FÊTE PATRONALE DE MONT DE LANS avec concert, messe et procession, vide grenier, animations, soirée dansante et feux d'artifice.

LE 16 AOÛT

OISANS COL SERIES

Chaque mardi, l'organisation Oisans Cols Séries privatise un col ou une route pour l'ensemble des cyclistes. Le mardi 16 août entre 8h45 et 11h, les cyclistes pourront réaliser l'ascension des virages des 2 Alpes sans le moindre pot d'échappement ! La route menant aux 2 Alpes depuis le barrage du Chambon sera interdite à tout véhicule moteur. Le parcours est gratuit et ouvert à tous !

LE 18 AOÛT

JOURNÉE DES ARTS FORAINS

Un plongeon dans le monde forain d'autrefois avec des spectacles de rue, des jongleurs... Dans une ambiance saltimbanque et festive !

DU 17 AU 20 AOÛT

TRAIL - LE DÉFI DE LA MUZELLE

Le Défi de la Muzelle, c'est une course par étapes de 4 jours pour 100 kms et 6500m de dénivelé positif ! Chacune des 4 étapes part du coeur des 2 Alpes pour aller explorer un secteur différent avec des paysages hors du commun

DU 23 AU 24 AOÛT

HAUTE ROUTE DES ALPES (2015, 2018 ET 2022)

Cette compétition de cyclisme fera étape aux 2 Alpes du 23 au 24 août. Les épreuves de la Haute Route sont les plus hautes et les plus difficiles cyclosportives au monde : 7 jours de courses chronométrée, un classement général, 792km, 21 300m de dénivelé, 20 cols mythiques, des pentes très difficiles à travers des terrains de jeu les plus populaires du monde du cyclisme.

LE 24 AOÛT

AMERICA !

Duo Clarinette -Accordéon / Tango - Jazz classique - Swing avec Florent Héau et Théo Ould.

LE 25 AOÛT

LES DÉAMBULATIONS DE VENOSC

Toute la journée, venez vous balader sur un parcours familial, et profitez-en pour faire un tour de manège, écouter un conte, jouer de la musique ou croiser une fanfare ! Une journée de balade animée pour toute la famille !

DU 13 AU 19 AOÛT

MUCHO BUENO FESTIVAL

Les passionnés de danse se rencontrent du 13 au 19 août ! Cours de danse (salsa fusion, afro newstyle, kizomba, dancehall, afrobeat, reggaeton, afrohouse, gwoka...), soirées endiablées, compétitions de danse avec quelques-uns des meilleurs danseurs et professeurs venant des quatre coins du monde.

ÉTAT CIVIL DE SEPTEMBRE 2021 À MARS 2022

Afin de respecter la vie privée, la diffusion de l'état civil nécessite un accord des familles pour les naissances et les mariages. Cette autorisation est signée à la mairie du lieu de l'événement lors de la déclaration de la naissance ou du mariage.

VENOSC

NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents de :

- **BADIN Chloé, Ellie** née le 14/09/2021 à Saint-Martin-d'Hères
- **BRODIE COLAS Ella, Jean** née le 19/09/2021 à Echirolles
- **VEYRAT Victoria, Rose, Christine** née le 27/09/2021 à Echirolles
- **LACQUEMANT Ely, Guy, Philippe** né le 24/12/2021 à Grenoble

- **OLIVEIRA VANDEN BOSCH Lais, Maria** née le 12/01/2022 à La Tronche

- **LOMBARD Constantin, Maximin, Raphaël, Marie** né le 27/03/2022 à Grenoble

MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à :

- **Daniel, Marc LOUSTALOT et Francine, Marie, Andrée STEFFEN** mariés le 30/10/2021 à Venosc – Les Deux Alpes

DÉCÈS

Toutes nos condoléances aux familles, amis et proches de :

- **BOITARD Jacques, Michel** décédé le 05/11/2021 à La Tronche
- **EL BALLAOUI Habib** décédé le 01/01/2022 à Les Deux Alpes
- **PERCEVAL Christian, Philippe** décédé le 18/01/2022 à La Tronche
- **GUIGNARD Marie, Léonie, Alice épouse MOLES** décédée le 29/03/2022 à la Tronche

MONT DE LANS

NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents de :

- **JEANNIN Nathan**, né le 22 septembre 2021 à Grenoble
- **LLOP Lanzo Philippe André**, né le 16 janvier 2022 à La Tronche
- **LAMBERT June**, née le 28 janvier 2022 à Saint Martin d'Hères
- **NEYRAUD CASSES Rick Robin**, né le 18 février 2022 à Grenoble

MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à :

- **ROMAIN Thomas et CACERES VALVERDE Fiorella**, le 7 janvier 2022

DÉCÈS

Toutes nos condoléances aux familles, amis et proches de :

- **PROAL Marcel** décédé le 22 mars 2021 au Bourg d'Oisans

- **OLLER Jean**, décédé le 17 septembre 2021 au Bourg d'Oisans
- **SIGAUD Lucien**, décédé le 17 octobre 2021 au Bourg d'Oisans
- **MARTIN SANTOS José-Raul**, décédé le 17 novembre à Saint-Martin-d'Hères
- **AYACHE Francine née SAMOUN**, décédée le 11 mars 2022 aux Deux Alpes
- **JOUFFREY Denise née MARION**, décédée le 14 mars 2022 à La Tronche
- **PÉRETTE Pierre**, décédé le 11 avril 2022 à La Mure

INFOS PRATIQUES



MERCI D'ADRESSER TOUTS VOS COURRIERS ET DEMANDES À LA MAIRIE LES DEUX ALPES EXCLUSIVEMENT.

MAIRIE ANNEXE DE MONT DE LANS

Le Village - 38860 Mont-de-Lans
Tél. : 04 76 80 04 24
Fax : 04 76 79 57 09
mont-de-lans@mairie2alpes.fr

MAIRIE LES DEUX ALPES

48, av. de la Muzelle - 38860 Les 2 Alpes
Tél. : 04 76 79 24 24
Fax : 04 76 79 57 09
accueil@mairie2alpes.fr
www.mairie2alpes.fr

MAIRIE ANNEXE DE VENOSC

5, rue du câble Le Courtil - 38520 Venosc
Tél. : 04 76 80 06 75
Fax : 04 76 80 01 55
venosc@mairie2alpes.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OISANS

1 bis, rue Humbert - BP 50 - 38520 Bourg d'Oisans
Tél. : 04 76 11 01 09 • www.ccoisans.fr



SACO

2, ch. Château Gagnière - 38520 Bourg d'Oisans
Tél. : 04 76 11 01 09 • www.saco-assainissement.fr

NUMÉROS UTILES | Le CCAS : 04 76 79 24 24 | La Police municipale : 04 76 79 51 30 / 06 88 05 50 50 | Les Pompiers : le 18 ou le 112 | Le Samu : le 15